Le prix de la viande. — Nous recevons de nombreuses lettres de plaintes et de protestations contre l'attitude des bouchers qui ne consentent aucune réduction sur la viande, alors que le bétail est vendu à vil prix.

Nos correspondants réclament à grands cris l'intervention de la municipalité.

Il nous semble, en effet, que l'autorité municipale devrait prendre à ce sujet une initiative et demander des explications à MM. les bouchers sur le criant abus dont se vraient le public.

Il y a certainement des mesures à prendre.

LILLE

TERRIBLE MALHEUR

Double noyade à l'école de natation

L'école de natation payante de la rue de Tournai est ouverte depuis deux jours seulement et déjà nous avons un terrible malheur à signaler.

La température avait été étouffante dans la journée d'hier, aussi un grand nombre de nos concitoyens étaient rendus à l'école de natation pour s'y baigner.

Vers huit heures du soir, au moment de la fermeture, le maître-nageur Paul Bass, 24 ans, caporal au 145e bataillon de chasseurs à pieds, accompagné d'une dizaine d'autres maîtres-nageurs et de M. Auguste Desvel, directeur des bains, aperçut à un porte-pantalon des effets qui semblaient appartenir à deux personnes différentes.

Des recherches furent aussitôt pratiquées dans les quatre bassins et après un certain temps on parvint à retirer deux cadavres du grand bassin.

On prévint immédiatement M. Gletigny, commissaire en service, en même temps qu'on se mettait à la recherche d'un médecin. M. le docteur Vienne arriva quelques minutes après, mais ne put que constater le décès du noyé retiré.

Dans l'une des poches d'un vêtement on trouva un porte-monnaie contenant quinze centimes et un jeton de la Compagnie de Fives-Lille portant le n° 221.

M. Gletigny envoya un agent à ladite compagnie, à l'effet de découvrir l'identité de la victime.

Une demi-heure plus tard, l'agent revint en disant que le jeton appartenait à Becquet Victor-Charles, 19 ans, forgeron à l'usine de Fives, demeurant rue du Vieux-Moulin.

Les parents du malheureux jeune homme prévenus de suite reconnurent leur enfant. Leur douleur fut d'autant plus grande à voir.

Quant à l'autre noyé on n'a pu jusqu'à présent établir son identité. Voici son signalement: Taille 1m70. Cheveux châtain, front couvert, yeux bleus, gris, barbe, pas de moustaches noires coupées en brosse âgé de 24 ans environ.

Vêtements, casquette en drap à lignes noires, avec visière, manteau en drap à petites lignes marron clair, gilet à 7 pages noires doublé en coton à lignes blanches et violacées, restant en toile bleue, chemise en coton à carreaux bleus et blancs, gilet de flanelle à carreaux jaunes bleus et roses, ceinture de coton en écossaise, tricot en laine bleue, bottes à semelles neuves, petite cravate noire.

Ce cadavre et les effets d'habillement ont été déposés à la Morgue.

D'après l'enquête ouverte par M. Gletigny, on croit que les malheureux se sont aventurés dans le grand bassin, mais qu'ayant perdu pied ils auraient coulé à pic, à cause de l'affluence énorme des baigneurs n'aurant pas été entendus des maîtres-nageurs.

Tyrosse. — Hier après-midi, vers trois heures, les habitants de la place de Roubaix, de la Quennette, des Arts et à Fives, étaient scandalisés par la vue d'une jeune fille dans un tel état d'ivresse qu'à tout moment on croyait la voir tomber. A un instant même on eut quelques craintes pour son existence quand on la vit traverser la chaussée pendant le passage du tramway à vapeur.

Naturellement un public consistant la poursuivait de ses quolibets. Tout à coup, voulant donner un coup à un de ceux qui la suivaient, elle s'affaissa sur le trottoir de la rue à Fives.

C'est là qu'un bon gardien de la paix vint la cueillir pour la mener au poste de la Housse, où elle put cuver sa boisson sur l'humide grabat d'un cachot.

Le feu. — Nous avons parlé hier de l'incendie qui s'était déclaré dimanche matin rue Mexico. Nous avons signalé la courageuse conduite des deux sapeurs-pompiers; il convient que nous n'oublions pas de mentionner aussi tout le dévouement dont ont fait preuve deux citoyens, arrivés des premiers sur les lieux du sinistre.

C'est d'abord un jeune homme, demeurant même rue n° 9, qui a transporté une pauvre femme malade au 1er étage de l'immeuble incendié. C'est ensuite M. Richard Stempuit, peintre en bâtiment, rue d'Iena 199, qui, armé d'une hache a réussi à empêcher le feu de se communiquer aux immeubles voisins.

Nous avons dit que les dégâts étaient évalués à environ 2000 fr.; les renseignements officiels doivent sensiblement en réduire: 7000 francs pour l'immeuble et 500 fr. pour le mobilier des locataires.

UNE FACHEUSE MÉPRISE

Hier soir, vers neuf heures, Mme Leclercq n'était rendue chez M. Degrave, marchand de couleurs, rue de Paris, 230, pour demander une purge à son anglais Qwide Sestinati à son mari, Henri Leclercq, 26 ans, journalier, rue de Paris, 249.

M. Degrave ayant fait observer à cette femme qu'il ne pouvait en vendre au détail lui offrit une livre de sel anglais au prix de vingt-cinq centimes.

Mme Leclercq accepta et ce sant que le sulfate servirait à purger ses enfants, mais le marchand de couleur au lieu de donner la marchandise demandée, le trompa de bocal et donna du sel de cuisine.

Le lendemain, Mme Leclercq qui avait fait dissoudre 40 grammes de ce sel dans un verre d'eau, le donna à boire à son mari, qui, aussitôt se plaignit de coliques violentes et se tordit dans d'atroces convulsions.

La docteur Coches, appelé aussitôt ainsi que M. Gletigny, commissaire de police, arrêtaient front transporter le malade d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

M. Leclercq vomissait d'ailleurs beaucoup de sang. Son état était fort grave mais une notable amélioration est survenue et tout fait croire que grâce aux soins énergiques qui lui ont été prodigués il sera sur pieds d'ici quelques jours.

Un coup de couteau. — Dimanche soir, l'estaminet tenu par M. Henri Devesnyn 28 ans, rue de Wazemmes 105, était plein de consommateurs joyeux qui poussaient la romance.

Survinrent trois individus, qui, n'ayant plus de place pour s'asseoir, se mirent servir une casserole de bière sur le comptoir. Ils allèrent ainsi jusqu'à la quatrième. Entre deux, ils narguaient les chalands, tant et si bien que l'un de ceux-ci leur dit que s'ils ne faisaient pas on allait les expulser.

M. Devesnyn intervint: «Ça, dit-il, je m'en charge.» C'est sur ces mots que les trois compères sortirent en oubliant de payer leurs consommations. Le cabaretier les poursuivit dans la rue et, au moment où il enlevait la casquette de l'un d'eux, il reçoivait derrière la tête un coup de couteau, qui lui faisait une blessure de cinq centimètres de longueur et intéressant heureusement que le cuir chevelu. Ces trois hommes étaient tous très jambes, tant qu'on n'empêchait de sortir de la chambre et s'en allèrent en emportant en l'autre choses les clés d'une maison qu'elle possédait rue Barthélemy-Delespaul, 29.

En traversant le jardin, ils tuèrent quelques poules, en dit même que se croyant suivis ils tirèrent un coup de revolver.

La police de Lille fut avertie du vol des clés et prée de surveiller la maison de la rue Barthélemy-Delespaul. Des gardiens de la paix y ont monté la faction pendant ces deux jours, mais ils n'ont rien vu venir. Il est probable que les voleurs n'ont pas osé aller s'y faire prendre.

Armentières. — *Suicide.* — A la suite de violents chagrins domestiques, M. Désiré Verque, 35 ans, receveur armentérois du *Petit Ouvrier*, demeurant rue Gambetta, 40, quitta sa femme Sophie Rogeau, samedi après-midi, et se rendit chez ses parents, cultivateurs à Bierne, section de l'Epinette.

Après avoir fait part à sa famille de ses peines intimes on désespéré sortit de la ferme sans souffler mot de son intention. Quelques jours, on le jeta dans la Lys, près du pont du Petit-Moulin.

C'est en travaillant, dimanche matin, le vestion de Verque sur le bord de la rivière que la pensée de suicide vint à lui. Ses parents qui se mirent en quête de renseignements.

Ce n'est que lundi matin, vers onze heures, que le cadavre de Désiré Verque fut retiré de la Lys, en amont du pont d'Erquinghem.

Vols. — Un locataire de l'estaminet des *Trois Clefs*, rue d'Yores, le nommé Victor Verhaghe, demeurant à Bailleul, vers deux heures, dans la chambre de la cabaretière, Mme Hertog, chez l'empara d'une somme de 200 fr. destinée à payer son brasseur.

Découvert par la cabaretière le voleur prit le descendant l'escalier, se voulant s'empresse de fuir en Belgique.

— Des voleurs ont escaladé, dans la nuit de samedi à dimanche, la clôture de la gare aux marchandises et ont enrobé une pièce de toile au préjudice de M. Brouns, camionneur.

VALENCIENNES

UN ENFANT BRULÉ PAR UN PÉTARD

Au faubourg de Lille, le jeune garçon de Ferlen, Hilaire, âgé de 10 ans, qui en avait trouvé un pétard sur un tas de fumier, l'emporta chez ses parents où il s'amusait à le détoner.

Le 1er départ ne produisit, le pauvre petit est les mains, le visage et les yeux cruellement brûlés. Son père l'a immédiatement transporté chez un oculiste pour chercher à sauver la vue. Ce pétard a évoqué des souvenirs des dangereux jeux des mines avait dû demeurer ses laissé en cet endroit par négligence. On ne saurait trop blamer de semblables imprudences.

Denain. — Hier à 7 heures et demie du matin, M. Locquet Octave, 21 ans, demeurant à Hellemes, journalier aux forges et aux scries de Denain, étant occupé à pousser un wagonnet sur la voie ferrée, fut tout à coup renversé par la jambe droite lui faisant une blessure assez grave. Il a été conduit à l'infirmerie de l'usine.

CAMBRAI

Tentative de suicide. — Hier, vers 5 heures du soir, on a retiré de l'eau, rue de Fleurit, n° 36, une femme de 77 ans, Catherine Brocqui, veuve Ilet, qui avait tenté de se suicider; elle a vue quelques contusions au sou, on attribue cette tentative à un dérangement de facultés mentales.

DUNKERQUE

Horrible accident à Pitgam

Mme Vitse, s'apercevant que sa cheminée ne tirait plus, s'avisa d'y tirer un coup de fusil. A cet effet elle prit le fusil de son fils, chez M. Gryseleyn. C'un-ci lui fit bien observer que son arme contenait des cartouches, Mme Vitse, revint avec elle et s'empressa de décharger son fusil dans la cheminée. Elle mit le feu au cabinet ce qui marcha on ne peut pas mieux.

Peu de temps après elle apporta à M. Gryseleyn le fusil de chasse et l'ai, dit-elle, tiré deux coups dans la cheminée. Malheureusement, ajouta-t-elle en riant, que je vous rapporte.

Et en la épaule, M. Gryseleyn en tant du: «Et cet mon tour» et il réussi en effet à reprendre son arme des mains de Mme Vitse.

Il ne s'aperçut pas qu'il restait une cartouche dans le fusil et le chien, étant levé, la détonation ne sait comment. Mme Vitse reçut la charge en pleine poitrine et tomba foudroyée.

A cette vue, M. Gryseleyn, fou de terreur, s'empressa autour de sa malheureuse victime; il n'eut pas la force de la relever, on dut le conduire chez lui. On craint beaucoup pour sa raison. Mme Vitse, âgée de 28 ans, laisse son mari dans la plus profonde désolation.

Toute la population est consternée de cet effroyable accident.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

L'accident du collège. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Bertin, maître répétiteur, victime de l'accident dont nous avons parlé se trouve aujourd'hui hors de danger.

Accident. — Un ouvrier ajusteur, Camille Pelgrel, employé à la brasserie Morel, s'est blessé grièvement à la main droite en coupant un coin de bois avec une petite hachette.

Une crière ayant été coupée, une violente hémorrhagie s'est produite, rendant nécessaire pu être arrêtée à temps par le docteur Betigne.

BÉTHUNE

TENTATIVE DE SUICIDE A BÉTHUNE

Deux blessés

Le concierge des écoles académiques de dessin et de musique, Charles Desavary, âgé de 45 ans, qui habite rue Thiers, 20, divorcé, ébéniste, souffre cruellement depuis plus de 4 mois d'une maladie d'intestin. Samedi dernier, il prenait un matin un fromage à sept sous francs, il tenta par deux fois de se pendre.

Le soir, pris d'un accès de folie, il saisit un couteau et s'en porta deux coups au ventre. Sa femme Pélagie Desavary lui fut pour l'empêcher de mettre son projet à exécution et lui arracha le couteau des mains. Mais ce faisant elle se blessa assez grièvement à la main droite.

Dimanche matin Charles Desavary a été transporté à l'hôpital. Son état est assez satisfaisant.

Une femme brûlée par le pétrole à Lillers

La dame Blaise-Cresson, cabaretière, rue du Bonnet d'Ane, était occupée à faire du chaud d'une lampe au pétrole, qui s'est détachée du plafond.

Son état inspire de vives inquiétudes.

Une rixe mortelle à Isbergue

Samedi soir une rixe grave a eu lieu à Isbergue. Nous n'en connaissons pas encore les détails, mais nous savons seulement qu'un jeunes Noël a porté un violent coup de couteau au sieur Minot qui a été très grièvement atteint.

Le parquet de Saint-Omer-Nord a pris d'abord dans ensuite, dimanche matin, et a ouvert par décès le parquet de Béthune.

Dans l'après-midi MM. Sibon, procureur de la République et Gobert juge d'instruction, accompagnés de M. Doucet, docteur, ont pris les lieux et l'un comme greffier, se sont transportés sur les lieux. Noël a été mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Béthune.

Minot étant mort hier lundi, vers neuf heures du matin, le parquet s'est de nouveau rendu à Isbergue dans l'après-midi.

Isbergue, vendredi vers 8 heures du soir, un incendie a détruit aux arderies de France, à Isbergue, un bâtiment dans lequel se trouvaient quatre fours et des fabriques de la fabrique de briques réfractaires. Perte: 6,000 francs, il y a assurance.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Sans cœur. — Nous signalons à M. le Maire et à la commission des travaux qu'on laisse sans eau depuis trois semaines un quartier le plus populeux de Saint-Pol.

Attentat à la pudeur à Savy

Un vagabond, originaire de la Somme, âgé de 26 ans, a été surpris en flagrant délit de viol sur une petite fille de Savy, âgée de 7 ans. Le fait a été dénoncé à M. Lemaire, par deux nouveaux citoyens, MM. Level et Vaillant qui le conduisirent à l'arrêter et à le conduire sous escorte à Arbigny, où il a été mis à la disposition du parquet.

LUTTE D'AMOURS

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Pas-de-Calais

La session du 2e trimestre s'est ouverte à Saint-Omer, le lundi 19 juin 1893, sous la présidence de M. Pillon, conseiller de la Cour de Douai.

Audience du 19 juin 1893

Ministère public: M. Lefrançois, procureur de la République.

Rédacteur: M. Ire affaire. — Vols qualifiés.

Accusé: Aimé Bertin, âge de 35 ans, journalier, demeurant à Bihucourt.

Crimes vols lui sont reprochés: le 1 juin 1891 à Bihucourt, chez M. Dessoy; 2° le 17 janvier 1892 à Longueville, chez M. Dessoy; 3° le 1 juin dans la nuit du 1 au 2 juillet 1892 à Longueville, chez M. Dessoy; 4° le 1 juin dans la nuit du 1 au 2 juillet 1892 à Longueville, chez les Sœurs Leconte; le 18 septembre à Quemicourt, chez M. Thiesponit; 6° le 1 juin, sans, chez M. Lenard; 7° le 1 décembre à Bihucourt chez le sieur Delonlaine Ladoire; le 20 décembre à Achiet-le-Grand, chez M. Dupré Defontaine; le 2 avril 1893 à Sapignies, chez M. Roussel; le 26 avril à Grévillers chez M. Micher; le 26 avril à Grévillers, chez M. François.

Bertaire s'est reconnu coupable de tous les vols ci-dessus, sauf pour les accusés qui le disent malade d'un complice fort. Il n'a pas voulu faire connaître le nom.

Défenseur: M. Leconte.

Ire affaire. — Attentats à la pudeur et tentative de viol

Accusé, Malgloire Wagon, âgé de 36 ans, ouvrier mineur, demeurant à Drocourt. Défenseur: M. Leroy et.

Les condamnations ne nous sont pas parvenues.

Le Seul *Véritable Alcool de Menthe*, c'est l'Alcool de MENTHE de RICQLÈS

Recommandé contre les mauvaises maladies Boisson hygiénique et rafraîchissante PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES EAU de TOILETTE antiseptique exquise

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

POUR vous DÉSALTÉRER AGREABLEMENT pionnez sur de l'eau de Seltz ou de l'eau minérale, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

le plus toonique et le plus hygiénique des apéritifs au lieu de certaines boissons malfaisantes. Demandez-le dans tous les grands magasins de nouveautés et tout temps comme très nourrissant et tonique.

EN VENTE DANS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main.

— Maman, quoi c'est ça, un ange?

— C'est une belle petite fille avec des ailes dans le dos et qui s'en vole, ma chérie.

— Alors la bonne va s'en voler, elle, maman, puisque c'est la petite fille qui est dans un ange. Elle va s'envoler, dis?

— Dis demain.

— Dans une rue du chemin de fer, en attendant un train, quelques personnes parlent du phonographe.

— Dans une rue, et chemin de fer, en attendant un train, quelques personnes parlent du phonographe.

— Dans une rue, et chemin de fer, en attendant un train, quelques personnes parlent du phonographe.

— Dans une rue, et chemin de fer, en attendant un train, quelques personnes parlent du phonographe.

BRUEL-MAISON.

Etat-civil de Roubaix

du 18 juin

Publications de mariages. — Entre: Pierre Hendry, 27 ans, peintre, rue de Toulon et et Marie Decottignies, 20 ans, journalière — Ferdinand Vermeil, 23 ans, fabricant, rue de Naples, 62 et Catherine Vandenoere, 21 ans, repasseuse, rue de Naples, 50 — César Lesaffre, 24 ans, tisserand, rue de l'Avenir, 13 — Irma Dupuis, 20 ans, couturière, rue de Mouveaux, 21 — Emmanuel Debarchies, employé, Pierre, et Henriette Vivour, ouvrière, Paris — Henri Cochin, 32 ans, négociant, Roubaix et Marie Renard, 27 ans, sans profession Rumegny — Emile Decoutenet, 22 ans, journalier, Roubaix et Clémence Declercq, 26 ans, journalière, Lys-lez-Lannoy — Eugène Maillet, 23 ans, notaisier, Sedgwick et Lucie Degeter, 21 ans, sans serardo, Mons — Joseph Lecocq, 24 ans, liseur, rue de Wasquehal, 8 et Palmyre Fontaine, 24 ans, fardeuse, rue de Belle, 28 — Alfred Cousin, 18 ans, journalier, rue Bernard, 64 et Clara Delfrenne, 17 ans, lisseuse, même adresse.

Etat civil de Tourcoing

Naissances du 18 juin. — Mademoiselle Vankenkin, rue de la Fédération, 1 — Lemoit, grande Place — Cy-lez-Rel-Ouvrier, pont de Neuville — Albert Devenyn, rue des Archers — Jeanne Pilavoit, rue Sainte-Marie — Henri Dupuis, rue St-Roch.

Du 19 — Marie Marsaux, rue Fin de la Guerre — Maxeline Dessaunes, 34, rue de Roubaix — Jacquart rue du Cadran — Henriette Herreman, rue Houchard — Emile Lemaire, rue Pasteur.

Albert Dorembus, rue de Grand — Camille Dondeure, rue des Plats — Jeanne Lemaire, au Tout-à-vet, place de la Nouvelle.

Décès du 18. — Louis Lem y, 47 ans, rue de la Glace — Céline Gross, 6 mois, rue Pasteur — Jean Lemaire, 1 mois, Grande Place.

Du 19 — Jean Flerpont, 62 ans — Fernand Dreuil, 3 mois, cadier de la Lys — Henri Dubouchet, 1 an, rue de la Marlière — Angèle Delaporte, 84 ans, rue des Piats — Jeanne Bamlet, 10 ans, rue Mons — Jules Dubos, 9 mois, rue des Parmentiers — Auguste Leruste, 3 mois, rue de Guisnes — Augustin Desolmes, 72 ans, rue de Neuvin Pagot — Benjamin Delecluse, 76 ans, Hôpital général.

Etat-civil de Lille

Du 18 au 19 juin 1893

Naissances. — Juliette Liagre, rue Lamoy — Jeanne Jacquemin, 3 mois, rue Molinel — Jules Mouliez, petit Lombar — Blanche Del cots, rue de la Grande — Louis Willant, Tête.

Décès. — Emile Desplanques, 15 jours, Hector — Pierre Lagrange, 2 ans, rue Jean-Bart — Jean Bouchez, 2 ans, rue Jean-Bart — Jean Bouchez, 2 ans, rue Jean-Bart — Jean Bouchez